

Auto-école Meziane  
25 bis Rue du Malvoisie  
11100 NARBONNE

## PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A1/A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média DVD, Box (Du lundi au samedi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00) ou avec un enseignant ( Du lundi au samedi de 18h00 à 19h00) ou via Internet ( Code Rousseau ).

#### La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route;
- Les effets dû à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite;
- L'influence de la fatigue sur la conduite;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée;
- Les usagers vulnérables
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- Les gestes de premiers secours;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- Le transport d'un chargement et de personnes;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les thématiques traitées sont :

- L'équipement du motard;
- Comment choisir sa moto;
- Les risques liés à la conduite des motocyclettes;
- La pression sociale (publicité, travail...)
- La pression des pairs.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

## Parcours pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

## Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation

**PERMIS A /A1/A2**  
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

**PROGRAMME DE FORMATION**

# REMC

**Compétence C1** Maîtriser

le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

**Compétence C2** Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

**Compétence C4** Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

**Compétence C3** Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Établissement  
N° d'agrément

**CODES ROUSSEAU**  
Le meilleur de la pédagogie

## Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- La première : hors circulation;
- La seconde : en circulation

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages;
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération;
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- Dépasser et croiser des véhicules;
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt;
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque			
	E	0	1	2	3				
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome	
Savoir s'équiper et s'installer									
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes									
<b>Appréhender la route</b>									
Prendre l'information									
Adapter son allure aux circonstances									
Appliquer la réglementation									
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>									
Communiquer avec les autres usagers									
Partager la chaussée									
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1	
<b>Sous-totaux</b>				0	6	15	1	1	1
Courtoisie				+1					
<b>Total général</b>						25			

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l**  
**Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

<b>BILAN</b>	<b>FAVORABLE (1)</b>
--------------	----------------------

**(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical**

Si le résultat est favorable comme ici, le certificat d'examen est remis à l'élève. Il pourra conduire avec celui-ci en attendant de recevoir son permis. Un exemplaire est utilisé pour faire la demande de fabrication du permis de conduire.